

# Bonjour

Le secteur associatif prend depuis quelques dizaines d'années une place de plus en plus importante dans notre société, importance qui s'est matérialisée notamment dans les récents accords du non-marchand et se manifeste par le transfert aux associations d'un certain nombre de missions auparavant remplies par l'Etat. Il s'agit là d'une évolution remarquable. En effet, les débuts du mouvement associatif se sont caractérisés par la réunion de citoyens constatant les carences de l'Etat ou contestant sa gestion des problématiques auxquelles ce mouvement s'attachait.

Aujourd'hui, ces associations se retrouvent, pour un certain nombre d'entre elles, plus ou moins dans la peau d'agent de l'Etat (avec de larges nuances certes). Cette mutation nécessite une clarification des relations entre Etat et associations : il s'agit de redéfinir les rôles de chacun et d'en penser l'articulation. D'où l'idée d'un pacte associatif, un processus actuellement en cours que nous présente Coralie Ladavid en page 2.

En 2002, le comité de l'assurance soins de santé de l'INAMI a lancé une étude scientifique destinée à trouver un nouveau mode de financement des maisons médicales au forfait, plus facile à gérer pour l'INAMI. Les éléments rassemblés lors de cette étude composent un tableau de la spécificité du travail des centres multidisciplinaires, de la composition de la patientèle et des charges de ces centres (il y manque la mise en évidence des besoins de la patientèle). Tableau exposé en page 4, en attendant les conclusions concrètes de l'étude.

Une maison ouverte, où l'on vient « sans demande », où l'on est obligé

à rien, même pas à décliner son identité, à la seule condition d'être un petit enfant accompagné d'un parent, voilà un concept encore peu répandu. Ce modèle, inspiré de Françoise Dolto, répond à un besoin croissant de se rencontrer dans une société où le sentiment d'isolement et de pertes de liens se fait de plus en plus lourd. C'est à l'initiative de quelques associations de l'ouest de Bruxelles, dont une maison médicale, qu'une maison de ce type s'est ouverte à Molenbeek il y a trois ans. Annick Clijsters, qui y accueille parents et enfants, nous la décrit en page 7.



Les 8 et 9 mai de cette année, les maisons médicales et leur Fédération se sont offert un week-end à la mer du Nord. Il a évidemment plu. Beaucoup. Pourtant, au moment de reprendre la route, pas de grise mine, aucune récrimination. C'est que le colloque qui avait rassemblé tout ce beau monde avait largement tenu ses promesses : une invitation au voyage au pays de la « recherche-action ». Que la sévérité apparente du thème ne vous rebute pas. La recherche-action en maison médicale, ce ne sont pas des tableaux couverts de formules obscures (tout au plus quelques « fromages » de statistiques) ni des orateurs emplâtrés de considérations abstraites (personne n'a du sortir son dictionnaire). C'est, tout au contraire, une manière très concrète de se retourner sur le travail quotidien et de se

demander ce qu'on fait, si on le fait bien, ce qui doit changer. Attitude très stimulante pour les professionnels de santé, mais qui implique forcément les usagers et débouche sur des remises en question positives. Notre cahier (page 11) vous expliquera par le menu en quoi consiste la recherche-action, l'illustrera ensuite par un grand nombre de ces recherches menées en maisons médicales et vous conduira pour terminer à en explorer la dimension politique. Bon voyage.